

Contrat entre le modèle et le photographe

Shooting rémunéré à usage commercial

Contrat passé entre le modèle:

Nom, prénom

Age

Adresse

Contact (e-mail, tél)

Et le photographe:

Nom, prénom

Adresse

Contact (e-mail, tél)

Le photographe s'engage à ne pas communiquer à un tiers toute information personnelle concernant le modèle sans son accord préalable.

Le modèle accepte de poser dans les styles suivants (biffer ce qui ne convient pas) :

Portrait – Mode – Glamour – Lingerie – Nu caché (anonyme) – Nu artistique – Erotique.

Description du shooting:

Shooting et rémunération

Le modèle est rémunéré par le photographe d'un montant forfaitaire de _____ pour un shooting d'une durée minimale de ____ heures. Une somme de _____ est également versée par le photographe pour couvrir les frais de déplacement, d'hébergement ainsi que les frais liés aux accessoires éventuellement fournis par le modèle (vêtements, maquillage). La durée du shooting mentionnée correspond au temps effectif de réalisation des photos.

Aucune rétribution particulière hors de la rétribution prévue dans le cadre de ce contrat ne peut être exigée par la suite par le modèle en cas d'usage commercial.

Dans les limites de style préalablement définies par le modèle, le photographe a le choix du type de photos réalisées ainsi que de leur mise en scène.

Sauf explicitement mentionné dans les conditions particulières, aucune photo n'est fournie au modèle. Dans le cas où il est prévu de fournir un certain nombre de photos, elles le seront dans un usage exclusif de promotion personnelle.

Usage des photos par le photographe

Tout usage des photos dans un contexte pouvant nuire à la réputation ou à l'image du modèle est exclu. Sont ainsi interdits (liste non exhaustive) toute publication sur un media à caractère raciste, diffamatoire ou pornographique.

Pour ce type de contrat, le modèle renonce à son droit d'exiger ultérieurement le retrait des photos de toute publication, sauf en cas de situation exceptionnelle. Si à titre exceptionnel et moyennant justification le modèle révoque le droit de publication, le photographe se réserve le droit de demander une participation financière du modèle dans le cas où cette décision a des conséquences financières pour le photographe (par exemple en cas d'investissement initial, de manque à gagner ou en cas de rupture de contrat entre le photographe et un tiers).

La révocation du droit de publication ne peut en aucun cas s'appliquer rétroactivement aux photos vendues à des particuliers ou à des sociétés dans le cadre d'un usage commercial.

Usage non-commercial

Le photographe se voit accorder l'usage des photos pour publication dans le cadre de la promotion de son activité de photographe, y compris à titre lucratif.

Ceci comprend en particulier (liste non exhaustive) la publication sur un site web ou dans une revue, la participation à un concours photo, la publication dans une exposition d'art ou encore l'utilisation dans une publicité pour le photographe.

Usage commercial

L'usage commercial suivant est autorisé :

- Usage commercial "tirage aux particuliers" Usage commercial "revente"
 Usage commercial "stock photography" Tout usage commercial

Usage commercial "tirage aux particuliers"

Les photos réalisées peuvent être vendues par le photographe sous la forme de tirages à des particuliers, que ce soit sous forme de tableaux ou sur tout autre support physique, tels que calendriers, tapis de souris, t-shirts, etc.

Usage commercial "revente"

Une licence d'utilisation pour les photos réalisées peut être accordée par le photographe à des tiers (particuliers ou sociétés). Ceci comprend en particulier (liste non exhaustive) l'usage de la photo dans la publicité, la promotion de produits ou de services, les revues, calendriers et autres supports physiques ou électroniques.

Usage commercial "stock photography"

Cet usage particulier concerne la vente des photos dans une banque d'image (stock photography) à travers des agences spécialisées sur un modèle de licence RF (royalty free) telles que istockphoto.com, fotolia.com ou RM (rights management) telles que alamy.com ou gettyimages.com.

Dans ce cas, le modèle s'engage à signer sur simple demande le document « model release » exigé par ces sites, sans limite dans le temps.

Par sa signature, le modèle affirme avoir compris et accepté l'usage des photos réalisées dans ce mode de commercialisation (information disponible librement sur les sites susmentionnés). Une licence RF accordée à des tiers ne peut en particulier pas être révoquée.

Usage des photos par le modèle

Tout usage des photos dans un contexte pouvant nuire à la réputation ou à l'image du photographe est exclu. Sont ainsi interdits (liste non exhaustive) toute publication sur un media à caractère raciste, diffamatoire ou pornographique.

Le photographe conserve le droit d'auteur inconditionnel sur toutes les photos réalisées.

Usage privé et promotionnel

Le modèle se voit éventuellement accorder l'usage des photos retouchées par le photographe dans un but de promotion personnelle exclusivement (book, site web lié à l'activité de modèle). Le modèle s'engage à fournir chaque fois que possible la référence du photographe (nom, site web).

Dans le cas où le modèle révoque à titre exceptionnel le droit de publication du photographe, son propre droit de publication hors du domaine privé se trouve automatiquement révoqué également. Il est en particulier alors interdit d'utiliser les photos dans un but de promotion personnelle ou sur un site web ou autre média publique.

Usage commercial

Tout usage commercial des photos de la part du modèle est exclu.

L'usage commercial comprend toute publication des photos hors du cadre privé dans un but lucratif ainsi que toute publication des photos hors d'un but de promotion personnelle du modèle.

Usages particuliers

En sus des conditions générales susmentionnées.

Usages explicitement autorisés:

Usages explicitement interdits:

Règles de bonne conduite

Le photographe s'engage à respecter en toutes circonstances la personnalité du modèle. Aucun contact physique n'est autorisé lors du shooting sauf accord préalable du modèle.

Lorsque les photos ont lieu en studio, le photographe s'engage à mettre à disposition du modèle un endroit discret où elle pourra changer de tenue ou se maquiller.

Moyennant accord préalable, le modèle peut exceptionnellement se faire accompagner par une tierce personne.

Le modèle s'engage de son côté à respecter le travail du photographe par sa volonté de bien faire, sa patience et sa motivation.

Autres conditions particulières

Contrat établi en deux exemplaires.

Le modèle ou son représentant légal pour les mineurs:

Lieu et date _____ Signature _____

Le photographe:

Lieu et date _____ Signature _____